Burundi / Elections 2020 : près de 118 mille nouveaux électeurs inscrits (Ceni)

@rib News,Â 30/12/2019Â â€“ Source Agence Anadolu PrÃ¨s de 118 mille Burundais se sont inscrits lors de lâ€™opÃ©ration dâ€™enrÃ´lement des nouveaux Ã©lecteurs, qui a eu lieu du 9 au 12 dÃ©cembre, selon un rapport de la Commission Ã©lectora nationale indÃ©pendante (Ceni), rendu public lundi. Sâ€™exprimant lors dâ€™un point de presse, lundi matin, Pierre Claver Kazihise, prÃ©sident de la Ceni a soulignÃ© que beaucoup de Burundais se sont inscrits dans les provinces pÃ©riphÃ©riques. Â« Ces derniÃ¨res accueillent beaucoup de rapatriÃ©s Â», a-t-il justifiÃ©, notant que parmi les nouveaux inscrits, dont le nombre sâ€™Ã©lÃ¨ve Ã 117.863, on y trouve 52.343 femmes et 65.520 hommes. Â« Si nous comparons avec ceux qui Ã©taie dÃ©jÃ sur les listes Ã©lectorales provisoires (câ€™est-Ã -dire 5.742.00 personnes), les nouveaux inscrits reprÃ©senteraient 2, Â», a-t-il analysÃ©. Il a, en outre, fait savoir que quelques petits problÃ¨mes ont Ã©tÃ© constatÃ©s dans cette opÃ©ration, don des tentatives dâ€™obtenir une double inscription, des erreurs de frappe, etc. Ainsi, a-t-il rÃ©vÃ©lÃ©, au total, 2768 personnes avaient Ã©tÃ© omises des listes et 26.011 erreurs dâ€™enregistrement de noms, de numÃ©ros de cartes nationales dâ€™iden lieux de naissances, ont Ã©tÃ© corrigÃ©es et 1727 doublons ont Ã©tÃ© rayÃ©s des listes. Des demandes de transfert ont Ã©t Ã©galement enregistrÃ©es, selon Kazihise. Â« Elles sâ€™Ã©lÃ¨vent Ã 63.013 Â», a-il-prÃ©cisÃ©, promettant que câ€™est ap analyse que la Ceni va sortir les listes Ã©lectorales dÃ©finitives pour 2020. Dâ€™aprÃ¨s le calendrier Ã©lectoral, trois scrutins tiendront le 20 mai 2020. Il sâ€™agit de lâ€™Ã©lection prÃ©sidentielle, des lÃ©gislatives et des conseillers communaux. Le dÃ convocation est attendu au 20 fÃ©vrier 2020, tandis que celui portant ouverture de la campagne Ã©lectorale est programmÃ© cinq jours aprÃ¨s. Dâ€™aprÃ¨s le mÃªme calendrier, les Ã©lections sÃ©natoriales sont fixÃ©es pour le 20 juillet 2020 et celles conseillers collinaires pour le 24 aoÃ»t de la mÃªme annÃ©e. En 2015, les Ã©lections gÃ©nÃ©rales boycottÃ©es par lâ€™opp ont Ã©tÃ© marquÃ©es par des violences liÃ©es aux contestations contre le 3Ã¨me mandat du prÃ©sident Nkurunziza. MalgrÃ© lâ€™amendement de la Constitution par voie rÃ©fÃ©rendaire, en 2017, le prÃ©sident Pierre Nkurunziza, au pouvoir depuis 200 a dÃ©jÃ dÃ©clarÃ© quâ€™il ne sera pas candidat au prochain scrutin prÃ©sidentiel.